



Une réunion intersyndicale s'est tenue au SPIP de Blois le lundi 10 septembre 2018 à l'initiative de la CGT SPIP Centre Val de Loire et de la section locale du SNEPAP FSU.

10 CPIP sur 13 étaient présents (2 empêchés et 1 absent du service) ainsi qu'un agent administratif.

Cette réunion dresse un constat accablant des pratiques managériales de notre hiérarchie.

Pour rappel, le service traverse une crise profonde.

Rentrée 2017 : Audit de la DI, accompagné d'un RETEX pour tenter de solutionner une situation qui se gangrenait depuis plusieurs mois ! Constitution d'un COPIL à la demande de la DI qui a assisté à la première réunion...puis plus rien !

Aujourd'hui, en dépit des efforts produits par chaque agent, force est de constater que la situation n'a pas évolué vers d'avantage de sérénité !

En effet, par ses actions, la direction du SPIP 41 génère un climat que l'unanimité des CPIP présents ce jour, qualifie d'anxiogène et d'irrespectueux.

Une rupture de la communication

- raréfaction des réunions plénières au profit de réunions de "secteur" (MF/MO), y compris la réunion de rentrée annulée la veille pour le lendemain sans aucune explication, alors même que certaines questions concernent l'ensemble de l'équipe.
- informations contradictoires données par la direction selon les réunions et des interprétations très personnelles des propos tenus par les agents.

Une insécurité croissante pour les agents

- choix "arbitraire" de respecter ou non le référentiel du service, la charte des temps...
- absence d'anticipation quant à l'organisation de la rentrée pour l'arrivée de nouveaux agents dont un stagiaire.
- décisions en l'absence d'agents concernés, sans même que ceux-ci aient été consultés en amont (gestion des PSE, planning des POP décidés en équipe restreinte, permanences diverses...) !

Ainsi, malgré la demande de la tenue d'un nouveau COPIL préalable aux "fiche de vœux", la direction a estimé qu'il n'y avait pas d'urgence et qu'un COPIL se tiendrait le 13/09 !!!

Dans ces conditions, le COPIL constitue une mascarade et ne peut avoir lieu le 13.09.

Raison pour laquelle, nous paraît indispensable:

- la tenue d'une réunion plénière en lieu et place du COPIL fixé le 13/09 qui définira le cadre d'intervention du COPIL (rôle, calendrier des séances...)
- la tenue du COPIL en présence d'un représentant de la DI.

Le SPIP 41 est lassé d'un management qui favorise les clivages entre les agents et accroît les tensions au sein du service.